

Jas HENNESSY & Co

Site de Bagnolet

Cherves-Richemont

CSS du 19/01/2022

**Inspection des installations
classées**



1.1 Situation administrative

- Arrêté préfectoraux d'autorisation environnementale :
 - AP du 3 décembre 2021 actant l'augmentation de la capacité de stockage du site de 16 226 tonnes, notamment par la construction de 4 nouveaux chais (H1 à H4)
 - Dernière enquête publique en 2006 pour l'augmentation des capacités de stockage des sites « Bagnolet et Haut-Bagnolet » à 109 663 t
- Nature des activités / Quantités autorisées :
 - Stockage d'alcool de bouche : 225 037 tonnes
classé SEVESO seuil haut (> 50 000 t)
 - Distillerie : 435 hl de capacité de charge totale des alambics

1.2 Instruction en cours

Projet de 8 nouveaux chais H5 à H12

- Demande déposée le 13 décembre 2021
 - porte la capacité de stockage d'alcool du site à 260 564 tonnes
 - ne change pas la situation administrative du site (Autorisation Seveso seuil haut)
- Arrêt préfectoral portant décision que le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale à venir
- Déroulé de la procédure : examen du dossier par l'inspection pour juger du caractère substantiel ou non de cette extension

2.1 Plan de contrôle

- Établissement « P1 », prioritaire national (risques accidentels)
- 1 inspection DREAL par an :
- Possibilité de réaliser des inspections supplémentaires



2.2 Les dernières inspections

- 3 décembre 2020 contrôle « post-Lubrizonol » sur état des stocks et rétention/maîtrise des écoulements
- 8 juillet 2021 contrôle inopiné sur la mise en œuvre du POI
 - Plusieurs observations ont été faites, l'exploitant a répondu par courrier du 30 septembre 2021

FIN



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>